

A Tilloy-lès-Mofflaines, le 21 septembre 2026

Cédric DELMOTTE  
Président

SECRETARIAT DE DIRECTION  
CDE / FHO / HGA  
Affaire suivie par : Hélène GARDIN

☎ : [REDACTED]  
✉ : [REDACTED]

AMORCE  
18, rue Gabriel Péri  
69100 Villeurbanne

A l'attention de M. Le Président

Objet : Candidature au conseil d'administration d'AMORCE

Monsieur Le Président

*Cher Gilles,*

Par le présent courrier, je vous prie de bien vouloir trouver le dossier de candidature au conseil d'administration d'AMORCE.

Je vous remercie, par avance, de l'attention portée à cette candidature et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de toute ma considération.

Cédric DELMOTTE  
Président du SMAV

*Bien à toi*



## Candidature au conseil d'administration d'AMORCE

Structure Candidate au conseil d'administration d'AMORCE - Dénomination de la structure :

**Syndicat Mixte Artois Valorisation**

Adresse postale de la structure adhérente :

**11 rue Volta 62217 Tilloy Lès Mofflaines**

### Délégué titulaire

Nom prénom : DELMOTTE Cédric

Né le : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Président

Tél. professionnel : [REDACTED] - Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

### Délégué suppléant

Nom prénom : SOYEZ Maurice

Né le : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Vice-Président en charge du traitement et valorisation, relation aux éco-organismes et activité commerciales

Tél. professionnel : [REDACTED] - Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné, M. Cédric DELMOTTE, Président, présente la candidature du Syndicat Mixte Artois Valorisation dont je serai le représentant délégué, au sein du collège des « Collectivités » du conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du conseil d'administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du conseil d'administration et bureau si ma structure est élue.

Fait le 21 septembre 2026 à Tilloy-lès-Mofflaines

**Cédric DELMOTTE**  
Président



## Présentation de la structure adhérente à AMORCE

(Statut, activités ou compétences en lien avec les activités d'AMORCE, ...)

### 1. Statut

Le Syndicat Mixte Artois Valorisation (SMAV) est un syndicat fermé auquel adhèrent la Communauté Urbaine d'Arras, la Communauté de Communes du Sud-Artois et la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

Son fonctionnement repose principalement sur un Comité Syndical, composé de délégués désignés par les établissements membres, et sur un Bureau, élu par le Comité Syndical et chargé de l'administration des affaires du syndicat.

Le financement du SMAV repose notamment sur les cotisations et contributions de ses membres, ainsi que sur les recettes liées aux services rendus, à la valorisation des déchets, aux subventions et aux emprunts. Les charges d'exploitation sont réparties entre les membres en fonction des tonnages entrants.

### 2. Activités

Le SMAV, créé en 2002, est un Etablissement Public qui remplit une mission de service public en direction des citoyens, en assurant la collecte, le recyclage, le traitement et la valorisation des déchets, autour d'une réflexion collective et d'une mise en commun d'outils. Cette mutualisation et ces efforts permettent au SMAV de maîtriser les coûts, de les optimiser en rendant à la population le meilleur service au coût le plus juste.

Le SMAV regroupe environ 167 000 habitants (environ 70 000 foyers), répartis dans les 197 communes de ses trois adhérents à savoir :

- La Communauté Urbaine d'Arras (CUA) ;
- La Communauté de Communes du Sud Artois (CCSA) ;
- La Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois (CCCA).

Dans le cadre des mesures du Grenelle de l'Environnement et du Plan Climat Territorial, le SMAV s'engage dans l'amélioration du tri des déchets et de la valorisation matière, organique et énergétique, la diminution des gaz à effet de serre et la sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales.

Pour mener à bien ses missions, le SMAV c'est :

- 250 agents ;
- Une flotte de 28 Bennes à Ordures Ménagères pour la collecte en porte à porte et des Déchets d'Activités Economiques, 6 véhicules pour la collecte des PAV ; 7 véhicules pour la collecte des bennes en déchèteries ;
- 1 antenne de collecte à Arras ;
- 1 centre de traitement des ordures ménagères - Le SELECTROM - à Saint-Laurent-Blangy ;
- 1 plateforme de compostage des déchets verts à Tilloy-Lès-Mofflaines ;
- 1 recyclerie ;
- 1 centre de transfert multi-filières à Saint-Laurent-Blangy ;
- 13 déchèteries ainsi que la gestion du bas de quai ;
- 1 garage pour l'entretien et la réparation des véhicules légers, utilitaires, poids-lourds remorques et engins divers.

## Profession de foi du délégué titulaire

(Formation, parcours, compétences, motivation ,...)

Cédric DELMOTTE  
Maire de Boiry Saint-Martin  
Vice-Président de Communauté Urbaine d'Arras  
Président du Syndicat Mixte Artois Valorisation

Boiry Saint-Martin, le 21 septembre 2026

Objet : Candidature au conseil d'administration d'AMORCE

Monsieur Le Président,

Par la présente, je souhaite porter ma candidature au conseil d'administration d'AMORCE dont les élections auront lieu du 2 au 7 octobre 2026.

Maire depuis 2014 de la commune de Boiry Saint-Martin, Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras depuis 2020 et Président d'un syndicat de collecte et de traitement des déchets depuis 2022 (le SMAV 62 qui a la particularité d'assurer ses missions en grande partie en régie), mes délégations ont toujours gravité autour de la gestion des déchets, et de leur devenir.

Le précédent mandat m'a amené à découvrir l'association AMORCE et d'être élu au conseil d'administration en 2021. Ces cinq dernières années ont été très enrichissantes tant au niveau des contacts avec mes collègues élu-e-s dans des syndicats de gestion des déchets, d'organismes gravitant autour de cette thématique et surtout de mieux appréhender les enjeux de demain tels que la valorisation énergétique des déchets, la prévention, l'incitativité, l'optimisation du tri... Cette expérience acquise aux côtés de l'ensemble des administrateur-trice-s d'AMORCE et de ses collaborateur-trice-s, a été une réelle plus-value dans mes prises de décisions locales au sein du syndicat que je dirige.

Au sein d'AMORCE, j'ai eu la chance de me voir confier en 2022, la co-présidence du CLEVE (Club d'élus-e-s pour la valorisation énergétique des déchets), qui a comme objectif d'accompagner les EPCI et les syndicats gestionnaires d'Unité de Valorisation Énergétique, de chaufferies avec combustibles solides de récupération, de tri mécano biologique, de méthanisation, de réseaux de chaleur... à mieux appréhender les enjeux de demain concernant ces outils de valorisation. Les échanges réguliers avec les entreprises exploitant ces équipements et également avec les fédérations de professionnels nous ont permis de rédiger un plaidoyer pour défendre cette filière, de travailler sur les différentes lois de programmation pluriannuelles de l'énergie et d'amender des textes de loi tout en partageant nos expériences de terrain.

Réélu en 2026 sur mes différents mandats locaux, je souhaiterais pouvoir poursuivre mes missions au sein d'Amorce que ce soit au conseil d'administration et à la co-présidence du CLEVE.

Vous pourrez compter sur mon engagement à représenter au mieux l'association sur mon territoire et sur ma mobilisation concernant l'ensemble des sujets qui nous occuperont dans les années à venir comme cela a été le cas récemment avec le combat mené contre le gouvernement sur la fausse consigne plastique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de toute ma considération.

Cédric DELMOTTE  
Président

